



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

(PROLONGEMENT DE DELAI DE PARUTION)

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

Le délai de parution de l'appel d'offres ouvert relatif à « **L'ACQUISITION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE VERSION DE LA SOLUTION JIRA CLOUD** » initialement prévu du 14 mai au 11 juin 2025, est prolongé jusqu'au **mercredi 25 juin 2025 à 12 h 00**.

Dès lors, les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (impôts), sont toujours autorisées à retirer le cahier des charges contre paiement préalable des frais d'un montant de **50 000 F CFA non remboursable**, au siège de la CNPS sis à l'immeuble « **La Prévoyance** », rue du commerce, Abidjan Plateau, jusqu'au **mercredi 25 juin 2025 à 12 h 00**.

A la suite du paiement, le cahier des charges est mis à la disposition des entreprises exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée par celles-ci.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises à la CNPS au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 12 h 00**, délai de rigueur à l'endroit spécifié.

Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email **suiviao@cnps.ci**, un lien d'accès à l'environnement de dépôt des soumissions contenant les dossiers :

- DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.
- et
- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

L'ouverture des offres se fera **en conférence virtuelle**.

La date, l'heure et le lien seront communiqués aux soumissionnaires pour leur participation.

Pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires pourront contacter la CNPS à l'adresse email **suiviao@cnps.ci**.

LA DIRECTION GENERALE